

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matiere: 076555 Version: 1 / CH Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 26.03.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nicethamidum

N° d'article 07655500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone Adresse email de la 0041 (0)71 353 58 58 sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301 Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H335

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H301 Toxique en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matiere: 076555 Version: 1 / CH Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 26.03.24

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au

repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusiers minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et

si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Nicéthamide

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Poids moléculaire

Valeur 178.23 g/mol

Composants dangereux

Nicéthamide

 No. CAS
 59-26-7

 No. EINECS
 200-418-5

 Numéro
 EXCEMPT

d'enregistrement

Concentration >= 62 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301 Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H335

ATE orale 188 mg/kg

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Si nécessaire, ventilation du dispositif ou apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup de l'eau et du savon. Consultez un médecin si vous avez des plaintes.

En cas de contact avec les yeux



Date d'impression 26.03.24

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matiere: 076555 Version: 1 / CH Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: -/CH

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausées, Vomissements, Céphalées, Fatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eeau, Mousse, Dioxyde de carbone, Sable, Produit d'extinction à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques. Oxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur < 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 6.1C Matières dangereuses combustibles, à

toxicité aiguë cat. 3 / toxiques ou à effet

chronique

Classe de stockage (Suisse) 6.1 Matières toxiques



Date d'impression 26.03.24

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matiere: 076555 Version: 1 / CH Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: -/CH

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Protéger la peau préventive. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié PVC

Épaisseur du gant > 0.11 mm

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant > 0.11 mm

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant > 0.11 mm

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière liquide

Couleur incolore à jaunâtre

Odeur des caractéristiques qui paraissent peu à l'amine

État de la matière solide

Point de fusion

Valeur 24 à 26 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 296 à 300 °C

Point d'éclair

Valeur > 112 °C

valeur pH

Valeur env. 6 à 8 Concentration/H2O 250 g/l

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow < 3

Pression de vapeur

Valeur 0.0017 hPa température 25 °C

Densité et/ou densité relative

Valeur 1.060 g/cm³

température 20 °C

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité



Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matiere: 076555 Version: 1 / CH Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 26.03.24

Valeur 1000 g/l

température 25 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents d'oxydation

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air.

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, Acides, Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE 188 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Nicéthamide

Espèces souris

DL50 188 mg/kg

Source RTECS Source #QS4375000

Nicéthamide

Espèces lapin

DL50 650 mg/kg

Source RTECS Source #QS4375000

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

N'est disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)



Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matiere: 076555 Version: 1 / CH Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 26.03.24

Nicéthamide

évaluation Dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow < 3

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Nicéthamide

log Pow < 3

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 07 05 99 déchets non spécifiés ailleurs Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



Date d'impression 26.03.24

Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matiere: 076555 Version: 1 / CH Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: -/CH

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2810	2810	2810
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Nicéthamide)	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (Nikethamide)	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (Nikethamide)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger	6	6	6
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	51		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination

WGK 2

de l'eau (Allemagne)

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)

conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H301 Toxique en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3 Toxicité aiguë, Catégorie 3
Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique

STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de



Nom commercial: Nicethamidum

Numéro de la matiere: 076555 Version: 1 / CH Date de révision: 26.03.2024

remplace la version: - / CH Date d'impression 26.03.24

sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.